

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 09353

Numéro SIREN : 401 600 218

Nom ou dénomination : SPHERE

Ce dépôt a été enregistré le 22/12/2020 sous le numéro de dépôt 111348

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 22-12-2020

N° DE DEPOT : 111348

N° GESTION : 1995B09353

N° SIREN : 401600218

DENOMINATION : SPHERE

ADRESSE : Tour de L Horloge 4 pl Louis Armand 75603 Paris Cedex 12

MILLESIME : 2020

2050 - Bilan Actif


Signé le 2020-12-21 à 11:02
par COMTEDNOEL N° 2050 2020

1

BILAN - ACTIF

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS SPHERE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise 4 place Louis Armand 75012 PARIS		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>	
Numéro SIRET* <u>4 0 1 6 0 0 2 1 8 0 0 0 2 8</u>		Néant <input type="checkbox"/> * Exercice N clos le, <u>30/06/2020</u>	
Capital souscrit non appelé (I)		Brut <u>1</u>	Amortissements, provisions <u>2</u>
			Net <u>3</u>
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement *	AA		
Frais de développement *	AB		
Concessions, brevets et droits similaires	CX		
Fonds commercial (1)	AF	3 600	AG 3 600
Autres immobilisations incorporelles	AH		AI
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AJ		AK
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AL		AM
Terrains	AN		AO
Constructions	AP		AQ
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS
Autres immobilisations corporelles	AT	18 337	AU 6 553 11 783
Immobilisations en cours	AV		AW
Avances et acomptes	AX		AY
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	CS		CT
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CU	6 295 475	CV 312 126 5 983 348
Autres participations	BB	6 705 278	BC 6 705 278
Créances rattachées à des participations	BD		BE
Autres titres immobilisés	BF		BG
Prêts	BH	2 073 415	BI 2 073 415
Autres immobilisations financières*	BJ	15 096 105	BK 322 280 14 773 824
TOTAL (II)			
ACTIF CIRCUANT			
STOCKS*			
Matières premières, approvisionnements	BL		BM
En cours de production de biens	BN		BO
En cours de production de services	BP		BQ
Produits intermédiaires et finis	BR		BS
Marchandises	BT		BU
	BV		BW
Avances et acomptes versés sur commandes	BX	18 488	BY 18 488
ACTIF CIRCUANT			
CRÉANCES			
Clients et comptes rattachés (3)*	BZ	39 861	CA 39 861
Autres créances (3)	CB		CC
Capital souscrit et appelé, non versé	CD	1 616 148	CE 1 616 148
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CF	1 307 664	CG 1 307 664
Disponibilités	CH	11 379	CI 11 379
	CJ	2 993 542	CK 2 993 542
Charges constatées d'avance (3)*	CW		
	CM		
	CN		
	CO	18 089 647	1A 322 280 17 767 366
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP (3) Part à plus d'un an CR
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS SPHERE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 916 000....)	DA 5 916 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB 2 615 797	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD 591 600	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG 6 683 806	
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI 1 184 110	
	Subventions d'investissement	DJ	
Provisions réglementées *	DK 71 353		
	TOTAL (I)	DL 17 062 668	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
		TOTAL (II)	DO
	Provisions pour risques	DP	
Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	
DETTE (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU 1 534	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV 97 009	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 25 507	
	Dettes fiscales et sociales	DY 529 767	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA 50 879	
	Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB
		EC 704 698	
	Ecarts de conversion passif*	ED	
		EE 17 767 366	
RENOVS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1D	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1E	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EF	
		EG 704 698	
	EH 1 534		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SPHERE				Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC	
	Production vendue	FD	FE	FF	
	biens *				
	services *	FG	FH	FI	438 146
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	438 146
	Production stockée*			FM	
	Production immobilisée*			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	
	Autres produits (1) (11)			FQ	1
		Total des produits d'exploitation (2) (I)		FR	438 147
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	227 893
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	11 445
	Salaires et traitements*			FY	27 000
	Charges sociales (10)			FZ	464 992
	DOTTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	– dotations aux amortissements* – dotations aux provisions*	GA	3 732
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GB	
PRODUITS FINANCIERS	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GC	
	Autres charges (12)			GD	
		Total des charges d'exploitation (4) (II)		GE	5
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			GF	735 069
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)	GG	(296 921)
		Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)	GH	739 789
	Produits financiers de participations (5)			GI	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GJ	875 547
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GK	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GL	2 621
CHARGES FINANCIERES	Défauts et charges assimilées (6)			GM	41 996
	Défauts et charges assimilées (6)			GN	
	Défauts et charges assimilées (6)			GO	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GP	920 166
		Total des produits financiers (V)		GQ	
	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GR	979
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	Intérêts et charges assimilées (6)			GS	
	Défauts et charges assimilées (6)			GT	
	Défauts et charges assimilées (6)			GU	979
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GV	919 187
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	1 362 055

(RENOVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SPHERE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2020, dont le total est de 17 767 367 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 184 111 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2019 au 30/06/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 01/01/1900 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : Linéaire 1 an

* Matériel de bureau : 3 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Mais pour autant, l'entreprise a opté pour l'amortissement du fonds commercial suivant les possibilités offertes par le règlement. L'entreprise a apprécié l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. En cas d'indice de perte de valeur, l'entreprise a réalisé un test de dépréciation. Ce test est réalisé sur la base de critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

"Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais d'acquisition (droits de mutations, honoraires et frais d'actes) des titres de participation sont désormais incorporés au prix de revient de ces titres"

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Au cours de l'exercice la société a acquis 373 parts de la société MOBEE INTERNATIONAL suite à l'augmentation de capital ; de ce fait elle détient 1.78 % du capital.

Au cours de l'exercice la société a acquis 15 000 parts de la société SOTRADEL TRANSPORT suite à l'augmentation de capital et reste l'associé unique.

Un abandon partiel de compte courant de la société BIO 2C a été comptabilisé pour un montant de 38 K€ avec une clause de retour à meilleure fortune.

Autres éléments significatifs

A cette date, nous n'avons pas de connaissance de conséquence significative de l'épidémie de Covid-19 sur notre activité.

Au cours de l'exercice la filiale HANDIVOYAGE a changé de dénomination sociale pour devenir MOBEEE INTERNATIONAL.

Monsieur Philippe COMTE est devenu Directeur Général en date du 1er octobre 2019

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 742		2 142	3 600
Immobilisations incorporelles	5 742		2 142	3 600
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	19 357		1 020	18 337
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	19 357		1 020	18 337
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	11 894 253	1 818 709	712 208	13 000 754
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	2 073 398	17		2 073 415
Immobilisations financières	13 967 651	1 818 726	712 208	15 074 169
ACTIF IMMOBILISE	13 992 750	1 818 726	715 371	15 096 106

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			1 818 726	1 818 726
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			1 818 726	1 818 726
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	2 142	1 020	712 208	715 371
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	2 142	1 020	712 208	715 371

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI GESIM 01600 SAINTE EUPHEMIE	380 000	175 006	100,00	175 006
SCI BEL AIR 01600 SAINTE EUPHEMIE	457 735	82 451	100,00	82 451
SCI DES BEAUX MONTS 01600 SAINTE EUPHEMIE	150 000	390 522	100,00	132 334
SAS SOTRADEL LOGISTIQUE 69400 VILLEFRANCHE	480 000	1 757 305	100,00	352 617
SCI JOUETS LYON 01600 SAINTE EUPHEMIE	222 000	1 050 966	100,00	351 206
SCI EMERGENCE 2001 01600 SAINTE EUPHEMIE	1 524	192 790	100,00	192 790
SAS S.DEVELOPPEMENT 01600 SAINT EUPHEMIE	40 000	242 998	100,00	61 622
SAS COGEMO 01600 SAINTE EUPHEMIE	280 000	289 757	100,00	63 294
SARL VILLAGE ENTREPRISES SAONE PIERRES 0160	15 800	-1 404	65,82	-3 539
SCI BELLE DOMBES 01600 SAINTE-EUPHEMIE	1 000	-131 046	80,00	-131 046
SAS SOTRADEL FRET 01600 ST EUPHEMIE	520 000	1 555 927	100,00	217 615
SAS SOTRADEL LOGISTIS 01600 SAINTE EUPHEMIE	100 000	115 313	100,00	46 327
SAS SOTRADEL TRANSPORTS 01600 SAINTE EUPHE	200 000	-396 373	100,00	-196 373
SCI BELLES VUES 01600 SAINTE EUPHEMIE	10 000	152 106	100,00	152 106
SCI BELLE GRANGE 01600 SAINTE EUPHEMIE	2 000	136 946	100,00	136 946
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS SAS BERTHOLON 69490 SAINT-ROMAIN-DE-POP	138 712	374 806	15,25	23 978
SCI BELLE PRAIRIE 01600 ST EUPHEMIE	1 000	-1 996	10,00	-1 996
SCI BELLE VALLEE 69250 FLEURIEU SUR SAONE	1 000	4 917	10,00	4 917
SCI BELLE ETOILE 01600 SAINTE-EUPHEMIE	1 000	-254 547	10,00	63 663
SARL BIO 2 C 31300 TOULOUSE	22 500	-166	33,33	-166
SAS LABELYSEES 69400 ARNAS	90 000	4 043	17,00	-2 057

Notes sur le bilan

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	6 033 775	5 728 773	5 902 542		800 000
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	122 798	122 798	764 822		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 742		2 142	3 600
Immobilisations incorporelles	5 742		2 142	3 600
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	3 842	3 732	1 020	6 554
ACTIF IMMOBILISE	9 584	3 732	3 163	10 154

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 8 848 422 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	6 705 278		6 705 278
Prêts			
Autres	2 073 415		2 073 415
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	18 488	18 488	
Autres	39 861	39 861	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	11 379	11 379	
Total	8 848 422	69 729	8 778 693
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Int s/creances participation	37 914
Clients fact a etablir	18 488
Interets courus a recevoir	94
Total	56 497

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 916 000,00 euros décomposé en 5 916 titres d'une valeur nominale de 1 000,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	5 916	1 000,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	5 916	1 000,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	71 353			71 353
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	71 353			71 353
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 704 699 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 534		1 534	
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 507		25 507	
Dettes fiscales et sociales	529 768		529 768	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	147 889		147 889	
Produits constatés d'avance				
Total	704 699	704 699		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	2 772			
(**) Dont envers les associés	97 010			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 96 030 euros.

Charges à payer

	Montant
Fourn факт non parvenues	6 348
Agios courus à payer	1 534
Int courus/comptes d'associés	979
Org sociaux c.a.p	510 334
Etat, charges à payer	5 475
Charges à payer	50 079
Total	574 750

Notes sur le bilan

Autres informations

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Sous traitance	9 263		
Assurance	1 654		
Cotisation	463		
Total	11 379		

Evenements postérieurs à la clôture

Les comptes annuels ont été arrêtés le 15/10/2020 par **Monsieur Noël COMTE** sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Pas d'impact significatif post-clôture connu à la date d'arrêté des comptes.

A cette date, nous n'avons pas connaissance de conséquence significative de l'épidémie de Covid-19 sur notre activité.

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/06/2020
Mandat social	438 146
TOTAL	438 146

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	38 000	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		3 414
TOTAL	38 000	3 414

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
SCI BELLE PRAIRIE : Caution solidaire Prêt SG	285 000
SCI BEL AIR : Caution solidaire Prêt CIC	200 000
SCI BELLE PRAIRIE : Caution solidaire Prêt SG	25 193
SOT TRANSPORT : Caution solidaire Prêt SG	700 000
SOT LOGISTIQUE : Caution solidaire Prêt LB 108 k€	107 552
SCI BELLE ETOILE: Caution solidaire Prêt CIC 3 249 865 €	1 175 000
SOT TRANSPORT : Caution personnelle Prêt SG	455 400
SOT TRANSPORT : Caution solidaire Prêt LB	235 500
COGEMO : Caution solidaire Prêt CIC 358 997 €	358 997
Avals et cautions	3 542 642
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	3 542 642
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	3 542 642

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Abandon cpte courant Village Saone avec clause de retour à meilleure fortune du 24/09/14	10 000
Abandon cpte courant BIO 2C avec clause de retour à meilleure fortune du 27/12/19	38 000
Autres engagements reçus	48 000
Total	48 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	48 000
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Notre société a souscrit pour les sociétés du groupe un contrat d'indemnité de fin de carrière.

Au 31 décembre 2019 le passif social du groupe s'élève à 314 543 €.

Il est couvert pour 240 016€ au 31.12.2019.

SPHERE
Société par actions simplifiée
au capital de 5 916 000 euros
Siège social : Tour de l'horloge 4, place Louis Armand,
75603 PARIS CEDEX 12
401 600 218 RCS PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 21 DECEMBRE 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2020

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2020 s'élevant à 1 184 110,99 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 184 110,99 euros
A titre de dividendes	443 700,00 euros
Soit 75,00 euros par action	
Le solde	740 410,99 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 7 424 217,46 euros.	

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 21 décembre 2020.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 443 700 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes et réserves distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2017 : Néant

*Exercice clos le 30 juin 2018 : 150 000,00 euros, soit 25,35 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 150 000,00 euros*

*Exercice clos le 30 juin 2019 : 400 000,00 euros, soit 67,61 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 400 000,00 euros*

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 21 décembre 2020

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2020 s'élevant à 1 184 110,99 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 184 110,99 euros
-------------------------------	---------------------------

A titre de dividendes	443 700,00 euros
-----------------------	------------------

Soit 75,00 euros par action	
-----------------------------	--

Le solde	740 410,99 euros
----------	------------------

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 7 424 217,46 euros.	
---	--

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 21 décembre 2020.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 443 700 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes et réserves distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2017 : Néant

*Exercice clos le 30 juin 2018 : 150 000,00 euros, soit 25,35 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 150 000,00 euros*

*Exercice clos le 30 juin 2019 : 400 000,00 euros, soit 67,61 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 400 000,00 euros*

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Noël COMTE

A handwritten signature in black ink, appearing to read "COMTE NOEL".

Signé le 2020-12-21 à 10:53
par COMTE NOEL

audit eurhalp sarl

Société de Commissariat aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

Sandrine BOUSQUET
Commissaire aux comptes

SPHERE

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Tour de l'horloge
4, place Louis Armand

75 603 PARIS cedex 12

SIRET N° 401 600 218

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 juin 2020

A l'Assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SPHERE relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par votre Président le 15 octobre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes notamment en ce qui concerne la valorisation des titres de participation et la réconciliation des comptes réciproques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de votre Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part l'observation suivante :

En application de la loi, nous vous signalons que les informations concernant :

- l'indication en montant, pourcentages et nombres des factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice,
 - l'indication en montant, pourcentages et nombres des factures reçues et émises non réglées à la date de la clôture de l'exercice dont le terme est échu
- ne vous ont pas été communiquées.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 4 décembre 2020
AUDIT EURHALP
Sandrine BOUSQUET
Le commissaire aux comptes délégué



2050 - Bilan Actif

1

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS SPHERE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 4 place Louis Armand 75012 PARIS		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 4 0 1 6 0 0 2 1 8 0 0 0 2 8		Néant <input type="checkbox"/> * Exercice N clos le, 30/06/2020	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
			Net 3
Capital souscrit non appelé (I)			
IMMobilisations incorporelles	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG 3 600
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
IMMobilisations corporelles	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU 6 553 11 783
	Immobilisations en cours	AV	AW
	Avances et acomptes	AX	AY
IMMobilisations financières (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV 312 126 5 983 348
	Crédances rattachées à des participations	BB	BC 6 705 278
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
	Autres immobilisations financières*	BH	BI 2 073 415
TOTAL (II)		BJ 15 096 105	BK 322 280 14 773 824
ACTIF CIRCUANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY 18 488
	Autres créances (3)	BZ	CA 39 861
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CB	CE 1 616 148
	Disponibilités	CF	CG 1 307 664
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI 11 379
DIVERS	TOTAL (III)	CJ 2 993 542	CK 2 993 542
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Ecarts de conversion actif*	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO 18 089 647	IA 322 280 17 767 366
	Renvois : (1) Dont droit au bail : (2) par à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an CR
Clause de réserve de propriété* : Immobilisations :		Stocks :	Crédances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

AUDIT EURHALP

22 rue Antoine Lumière 69008 LYON

Tel. 04 78 76 22 30

RCS LYON B 410 793 236

2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS SPHERE	Néant <input type="checkbox"/> *
			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 916 000.....)	DA	5 916 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	2 615 797
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	591 600
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	6 683 806
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 184 110
	Subventions d'investissement	DJ	
Autres fonds propres	Provisions réglementées *	DK	71 353
		DL	17 062 668
	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
		DR	
	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
DETTE (4)	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 534
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	97 009
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	25 507
	Dettes fiscales et sociales	DY	529 767
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	50 879
	Compte régul. Produits constatés d'avance (4)	EB	
		EC	704 698
	Ecart de conversion passif*	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE 17 767 366
RENOVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1D	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1E	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EF	
		EG	704 698
		EH	1 534

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SPHERE		Exercice N			Néant <input type="checkbox"/> *
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC	
	Production vendue biens * services *	FD	FE	FF	
	Chiffres d'affaires nets *	FG	FH	FI	438 146
	Production stockée*	FJ	FK	FL	438 146
	Production immobilisée*			FM	
	Subventions d'exploitation			FN	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FO	
	Autres produits (1) (11)			FP	
		Total des produits d'exploitation (2) (I)			FQ 1
				FR	438 147
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	227 893
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	11 445
	Salaires et traitements*			FY	27 000
	Charges sociales (10)			FZ	464 992
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*		GA	3 732
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GB	
PRODUITS FINANCIERS	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GC	
	Autres charges (12)			GD	
		Total des charges d'exploitation (4) (II)			GE 5
				GF	735 069
				GG	(296 921)
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				
	Bénéfice attribué ou perte transférée*			GH	739 789
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			GI	
	Produits financiers de participations (5)			GJ	875 547
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
CHARGES FINANCIERES	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	2 621
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	41 996
	Défenses positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
		Total des produits financiers (V)			GP 920 166
	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	979
	Défenses négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
		Total des charges financières (VI)			GU 979
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	919 187
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	1 362 055

(RENOVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

AUDIT EURHALP

22 rue Antoine Lumière 69008 LYON

Tel. 04 78 76 22 30

RCS LYON B 410 793 236

Cegid Group

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

4

COMpte DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2020

Désignation de l'entreprise SAS SPHERE		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 3 413	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD 3 413	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE 38 000	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH 38 000	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI (34 586)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	
Impôts sur les bénéfices *		(X)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 2 101 517	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 917 406	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN 1 184 110	
RENOVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ 875 547	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinque D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations facultatives A6	obligatoires A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		38 000	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		3 413	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	
		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

AUDIT EURHALP
 22 rue Antoine Lumière 69008 LYON
 Tel. 04 78 76 22 30
 RCS LYON B 410 793 236

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SPHERE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2020, dont le total est de 17 767 367 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 184 111 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2019 au 30/06/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 01/01/1900 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : Linéaire 1 an

* Matériel de bureau : 3 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 5 ans

AUDIT EURHALP

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. 69008 LYON
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

RCS LYON B 410 793 236

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Mais pour autant, l'entreprise a opté pour l'amortissement du fonds commercial suivant les possibilités offertes par le règlement. L'entreprise a apprécié l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. En cas d'indice de perte de valeur, l'entreprise a réalisé un test de dépréciation. Ce test est réalisé sur la base de critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

"Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais d'acquisition (droits de mutations, honoraires et frais d'actes) des titres de participation sont désormais incorporés au prix de revient de ces titres"

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

AUDIT EURHALP

22 rue Antoine Lumière 69008 LYON

Tel. 04 78 76 22 30

RCS LYON B 410 793 236

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Au cours de l'exercice la société a acquis 373 parts de la société MOBEE INTERNATIONAL suite à l'augmentation de capital ; de ce fait elle détient 1.78 % du capital.

Au cours de l'exercice la société a acquis 15 000 parts de la société SOTRADEL TRANSPORT suite à l'augmentation de capital et reste l'associé unique.

Un abandon partiel de compte courant de la société BIO 2C a été comptabilisé pour un montant de 38 K€ avec une clause de retour à meilleure fortune.

Autres éléments significatifs

A cette date, nous n'avons pas de connaissance de conséquence significative de l'épidémie de Covid-19 sur notre activité.

Au cours de l'exercice la filiale HANDIVOYAGE a changé de dénomination sociale pour devenir MOBEEE INTERNATIONAL.

Monsieur Philippe COMTE est devenu Directeur Général en date du 1er octobre 2019

AUDIT EURHALP

22 rue Antoine Lumière 69008 LYON

Tel. 04 78 76 22 30

RCS LYON B 410 793 236

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 742		2 142	3 600
Immobilisations incorporelles	5 742		2 142	3 600
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	19 357		1 020	18 337
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	19 357		1 020	18 337
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	11 894 253	1 818 709	712 208	13 000 754
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	2 073 398	17		2 073 415
Immobilisations financières	13 967 651	1 818 726	712 208	15 074 169
ACTIF IMMOBILISE	13 992 750	1 818 726	715 371	15 096 106

AUDIT EURHALP

22 rue Antoine Lumière 69008 LYON

Tel. 04 78 76 22 30

RCS LYON B 410 793 236

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			1 818 726	1 818 726
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			1 818 726	1 818 726
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	2 142		1 020	712 208
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	2 142	1 020	712 208	715 371

AUDIT EURHALP

22 rue Antoine Lumière 69008 LYON

Tel. 04 78 76 22 30

RCS LYON B 410 793 236

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI GESIM 01600 SAINTE EUPHEMIE	380 000	175 006	100,00	175 006
SCI BEL AIR 01600 SAINTE EUPHEMIE	457 735	82 451	100,00	82 451
SCI DES BEAUX MONTS 01600 SAINTE EUPHEMIE	150 000	390 522	100,00	132 334
SAS SOTRADEL LOGISTIQUE 69400 VILLEFRANCHE	480 000	1 757 305	100,00	352 617
SCI JOUETS LYON 01600 SAINTE EUPHEMIE	222 000	1 050 966	100,00	351 206
SCI EMERGENCE 2001 01600 SAINTE EUPHEMIE	1 524	192 790	100,00	192 790
SAS S.DEVELOPPEMENT 01600 SAINT EUPHEMIE	40 000	242 998	100,00	61 622
SAS COGEMO 01600 SAINTE EUPHEMIE	280 000	289 757	100,00	63 294
SARL VILLAGE ENTREPRISES SAONE PIERRES 0160	15 800	-1 404	65,82	-3 539
SCI BELLE DOMBES 01600 SAINTE-EUPHEMIE	1 000	-131 046	80,00	-131 046
SAS SOTRADEL FRET 01600 ST EUPHEMIE	520 000	1 555 927	100,00	217 615
SAS SOTRADEL LOGISTIS 01600 SAINTE EUPHEMIE	100 000	115 313	100,00	46 327
SAS SOTRADEL TRANSPORTS 01600 SAINTE EUPHE	200 000	-396 373	100,00	-196 373
SCI BELLES VUES 01600 SAINTE EUPHEMIE	10 000	152 106	100,00	152 106
SCI BELLE GRANGE 01600 SAINTE EUPHEMIE	2 000	136 946	100,00	136 946
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				
SAS SAS BERTHOLON 69490 SAINT-ROMAIN-DE-POP	138 712	374 806	15,25	23 978
SCI BELLE PRAIRIE 01600 ST EUPHEMIE	1 000	-1 996	10,00	-1 996
SCI BELLE VALLEE 69250 FLEURIEU SUR SAONE	1 000	4 917	10,00	4 917
SCI BELLE ETOILE 01600 SAINTE-EUPHEMIE	1 000	-254 547	10,00	63 663
SARL BIO 2 C 31300 TOULOUSE	22 500	-166	33,33	-166
SAS LABELYSEES 69400 ARNAS	90 000	4 043	17,00	-2 057

AUDIT EURHALP

22 rue Antoine Lumière 69008 LYON

Tel. 04 78 76 22 30

RCS LYON B 410 793 236

Notes sur le bilan

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	6 033 775	5 728 773	5 902 542		800 000
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)	122 798	122 798	764 822		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françai					
- Autres participations étrangè					

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 742		2 142	3 600
Immobilisations incorporelles	5 742		2 142	3 600
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 842	3 732	1 020	6 554
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	3 842	3 732	1 020	6 554
ACTIF IMMOBILISE	9 584	3 732	3 163	10 154

AUDIT EURHALP
22 rue Antoine Lumière 69008 LYON
Tel. 04 78 76 22 30
RCS LYON B 410 793 236

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 8 848 422 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	6 705 278		6 705 278
Prêts			
Autres	2 073 415		2 073 415
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	18 488	18 488	
Autres	39 861	39 861	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	11 379	11 379	
Total	8 848 422	69 729	8 778 693
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Int s/creances participation	37 914
Clients fact a établir	18 488
Intérêts courus à recevoir	94
Total	56 497

AUDIT EURHALP
22 rue Antoine Lumière 69008 LYON
Tel. 04 78 76 22 30
RCS LYON B 410 793 236

Notes sur le bilan**Capitaux propres****Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 5 916 000,00 euros décomposé en 5 916 titres d'une valeur nominale de 1 000,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	5 916	1 000,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	5 916	1 000,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	71 353			71 353
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	71 353			71 353
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

AUDIT EURHALP
22 rue Antoine Lumière 69008 LYON
Tel. 04 78 76 22 30
RCS LYON B 410 793 236

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 704 699 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 534	1 534		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 507	25 507		
Dettes fiscales et sociales	529 768	529 768		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	147 889	147 889		
Produits constatés d'avance				
Total	704 699	704 699		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	2 772			
(**) Dont envers les associés	97 010			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 96 030 euros.

Charges à payer

	Montant
Fourn факт non parvenues	6 348
Agios courus à payer	1 534
Int courus/comptes d'associés	979
Org sociaux c.a.p	510 334
Etat, charges à payer	5 475
Charges à payer	50 079
Total	574 750

AUDIT EURHALP

22 rue Antoine Lumière 69008 LYON

Tel. 04 78 76 22 30

RCS LYON B 410 793 236

Notes sur le bilan*Autres informations**Comptes de régularisation*

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Sous traitance	9 263		
Assurance	1 654		
Cotisation	463		
Total	11 379		

AUDIT EURHALP

22 rue Antoine Lumière 69008 LYON

Tel. 04 78 76 22 30

RCS LYON B 410 793 236

Evenements postérieurs à la clôture

Les comptes annuels ont été arrêtés le 15/10/2020 par Monsieur Noël COMTE sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Pas d'impact significatif post-clôture connu à la date d'arrêté des comptes.

A cette date, nous n'avons pas connaissance de conséquence significative de l'épidémie de Covid-19 sur notre activité.

AUDIT EURHALP

22 rue Antoine Lumière 69008 LYON

Tel. 04 78 76 22 30

RCS LYON B 410 793 236

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité		30/06/2020
Mandat social		438 146
TOTAL		438 146

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	38 000	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		3 414
TOTAL	38 000	3 414

AUDIT EURHALP
 22 rue Antoine Lumière 69008 LYON
 Tel. 04 78 76 22 30
 RCS LYON B 410 793 236

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
SCI BELLE PRAIRIE : Caution solidaire Prêt SG	285 000
SCI BEL AIR : Caution solidaire Prêt CIC	200 000
SCI BELLE PRAIRIE : Caution solidaire Prêt SG	25 193
SOT TRANSPORT : Caution solidaire Prêt SG	700 000
SOT LOGISTIQUE : Caution solidaire Prêt LB 108 k€	107 552
SCI BELLE ETOILE: Caution solidaire Prêt CIC 3 249 865 €	1 175 000
SOT TRANSPORT : Caution personnelle Prêt SG	455 400
SOT TRANSPORT : Caution solidaire Prêt LB	235 500
COGEMO : Caution solidaire Prêt CIC 358 997 €	358 997
Avals et cautions	3 542 642
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	3 542 642
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	3 542 642
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

AUDIT EURHALP

22 rue Antoine Lumière 69008 LYON

Tel. 04 78 76 22 30

RCS LYON B 410 793 236

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Abandon cpte courant Village Saone avec clause de retour à meilleure fortune du 24/09/14	10 000
Abandon cpte courant BIO 2C avec clause de retour à meilleure fortune du 27/12/19	38 000
Autres engagements reçus	48 000
Total	48 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	48 000
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Notre société a souscrite pour les sociétés du groupe un contrat d'indemnité de fin de carrière.

Au 31 décembre 2019 le passif social du groupe s'élève à 314 543 €.

Il est couvert pour 240 016€ au 31.12.2019.

AUDIT EURHALP
22 rue Antoine Lumière 69008 LYON
Tel. 04 78 76 22 30
RCS LYON B 410 793 236

